



## **ENGIE BioZ inaugure la Centrale Biogaz du Mans – Le Monné**

**Le 28 septembre, ENGIE BioZ, entité du Groupe ENGIE dédiée au développement du biométhane en France, inaugure son unité de production de biométhane du Mans – Le Monné (72). Cette inauguration se déroule en présence de Clotaire Lefort, Directeur Général ENGIE BioZ, Camille Bonenfant-Jeanneney, Directrice Générale Storengy, Stéphane Le Foll, Maire du Mans - Président de Le Mans Métropole, Ancien ministre, Gilles Leproust, Maire d'Allones et Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire. La centrale, qui a livré son premier m<sup>3</sup> de biogaz sur le réseau début juillet 2021, a nécessité plus d'un an de travaux et s'inscrit dans les objectifs régionaux et nationaux de réduction des émissions à gaz à effet de serre et de verdissement du mix énergétique.**

### **Les caractéristiques de la centrale**

Après 18 mois de travaux et plus de 11 millions d'euros d'investissements, dont 521 000 euros de subvention de l'ADEME Pays de la Loire<sup>1</sup>, la Centrale Biogaz du Mans - Le Monné est en fonctionnement depuis juillet 2021. Chaque année, l'unité de méthanisation permettra de fournir environ 26 GWh de gaz vert qui seront directement injectés dans le réseau de distribution de gaz naturel. Cette quantité de biométhane correspond à la consommation annuelle en gaz d'environ 2 300 foyers<sup>2</sup>. Elle permettra également d'éviter l'émission de plus de 6 000 tonnes de CO<sub>2</sub> chaque année.

### **Un outil de valorisation au service du territoire**

Le biométhane issu de l'utilité de production du Mans - Le Monné est produit à partir de sous-produits organiques du territoire – jusqu'à 98 tonnes par jour. Ainsi, la centrale participe, à sa mesure, à une meilleure valorisation des déchets organiques produits sur le territoire et au recyclage local des éléments fertilisants. En effet, elle permet de valoriser les matières organiques en énergie et en amendements pour les sols et fertilisants pour les cultures. Ce projet est réalisé en partenariat avec les acteurs économiques du territoire que sont notamment 27 exploitations agricoles, des industries agro-alimentaires, l'agglomération du Mans et le gestionnaire de réseau de gaz GRDF.

#### **La central biogaz du Mans – Le Monné en quelques chiffres :**

- 36 000 tonnes/an de substrats organiques autorisés
- Type de substrats : 33 % d'origine agricole (effluents, résidus végétaux), 62 % d'industries agro-alimentaires, 5 % autres – établissements collectifs
- Capacité : 300 Nm<sup>3</sup>/h injectés en continu dans le réseau distribution de gaz exploité par GRDF

<sup>1</sup>dans le cadre du plan biogaz

<sup>2</sup>un foyer moyen de 4 personnes équipé au gaz consomme environ 12 MWh/ an

### À propos d'ENGIE BiOZ

Depuis le 1er janvier 2020, ENGIE BiOZ est née de la fusion des sociétés VOL-V Biomasse et ENGIE Biogaz. ENGIE BiOZ initie, développe, finance, construit et exploite des unités d'injection de biométhane dans le réseau de gaz français. L'objectif d'une installation territoriale est de produire du biométhane en collectant sur le territoire environnant plusieurs types de matières organiques. Celles-ci peuvent être d'origine agricole, industrielle, ou provenir de collectivités. ENGIE BiOZ compte parmi les leaders de la production de gaz renouvelable avec près de 20 centrales en exploitation.

### À propos d'ENGIE

Nous sommes un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Avec nos 170 000 collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes, nous sommes engagés chaque jour pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone, grâce à des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement. Guidés par notre raison d'être, nous concilions performance économique et impact positif sur les personnes et la planète en nous appuyant sur nos métiers clés (gaz, énergies renouvelables, services) pour proposer des solutions compétitives à nos clients.

Chiffre d'affaires en 2020 : 55,8 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, DJSI Europe, Euronext Vigeo Eiris - Eurozone 120 / Europe 120 / France 20, MSCI EMU ESG, MSCI Europe ESG, Euro Stoxx 50 ESG, Stoxx Europe 600 ESG, and Stoxx Global 1800 ESG).

### À propos de L'ADEME - Centrale biogaz du Mans – Le Monné

L'unité de méthanisation Le Monné, se situe à proximité de l'agglomération du Mans, un territoire regroupant plusieurs industries agro-alimentaires et un bassin urbain générateurs de co-produits ou de déchets fermentescibles. La centrale apportera une solution vertueuse et de proximité. De plus, le projet fédère 27 exploitations agricoles.

L'ADEME a financé le projet de Monné à hauteur de 521 000 €.



## La filière en Bretagne et Pays de la Loire



### Les actions de l'ADEME pour la méthanisation en Pays de la Loire

La méthanisation participe aux objectifs de la transition énergétique, au développement des énergies renouvelables, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et au développement d'une économie circulaire avec la valorisation des digestats issus de la méthanisation dans l'agriculture.

Afin de favoriser le développement de la méthanisation en Pays de la Loire, la direction régionale de l'ADEME a structuré son action autour de 3 axes :

Le premier vise au développement d'un terreau favorable à l'émergence des projets en mobilisant les potentiels porteurs de projets et en les accompagnant dans leurs réflexions. Ainsi, l'ADEME Pays de la Loire :

- Contribue à l'animation interrégionale du Plan Biogaz, depuis 10 ans en partenariat avec les Régions Bretagne et Pays de la Loire et l'association AILE,
- Co-anime le Comité régional méthanisation avec la Région Pays de la Loire depuis 2018. Avec l'ensemble des acteurs de la filière, ce comité vise à ajuster les politiques régionales déployées, créer de l'émulation entre les dynamiques d'animation des territoires et améliorer la collaboration entre les acteurs économiques afin de favoriser l'innovation,
- Participe à l'animation opérationnelle des démarches départementales comme la charte CoOpMétha 44, CapMétha 49...

Le second axe vise au développement de projets de qualité, ancrés dans leur territoire.

Ainsi, l'ADEME Pays de la Loire soutient :

- Les études de faisabilité technico-économiques,
- Les investissements, en collaboration avec la Région Pays de la Loire, dans le cadre d'un appel à projets annuel intégrant un niveau d'exigence fort.

Au cours des 9 dernières années, l'ADEME Pays de la Loire a soutenu près de 80 projets de méthanisation en mobilisant plus de 32 millions de subventions.

Enfin, l'ADEME Pays de la Loire contribue à l'expertise collective par exemple en finançant et accompagnant des projets expérimentaux ou innovants.

#### **L'ADEME EN BREF**

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

[Twitter@ademe](https://twitter.com/ademe)

#### **À propos de GRDF**

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (201 716 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

**Contact presse : Lison Douvegeant [ld@monet-rp.com](mailto:ld@monet-rp.com) | 04 78 37 34 64**